



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 26642

Numéro SIREN : 509 576 880

Nom ou dénomination : 12 FAUBOURG SAS

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2016 sous le numéro de dépôt 71294



1607136901

DATE DEPOT : 2016-07-13

NUMERO DE DEPOT : 2016R071294

N° GESTION : 2008B26642

N° SIREN : 509576880

DENOMINATION : 12 FAUBOURG SAS

ADRESSE : 12 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2016/05/19

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

12 FAUBOURG SAS
Au Capital de 37000 Euros

088 6862

SIEGE SOCIAL : 12 FAUBOURG SAINT HONORE 75008 PARIS
SIRET : 50957688000017

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
ORDINAIRE TENUE EXTRAORDINAIREMENT
19 MAI 2016

PG 19.05.16 06
NZ

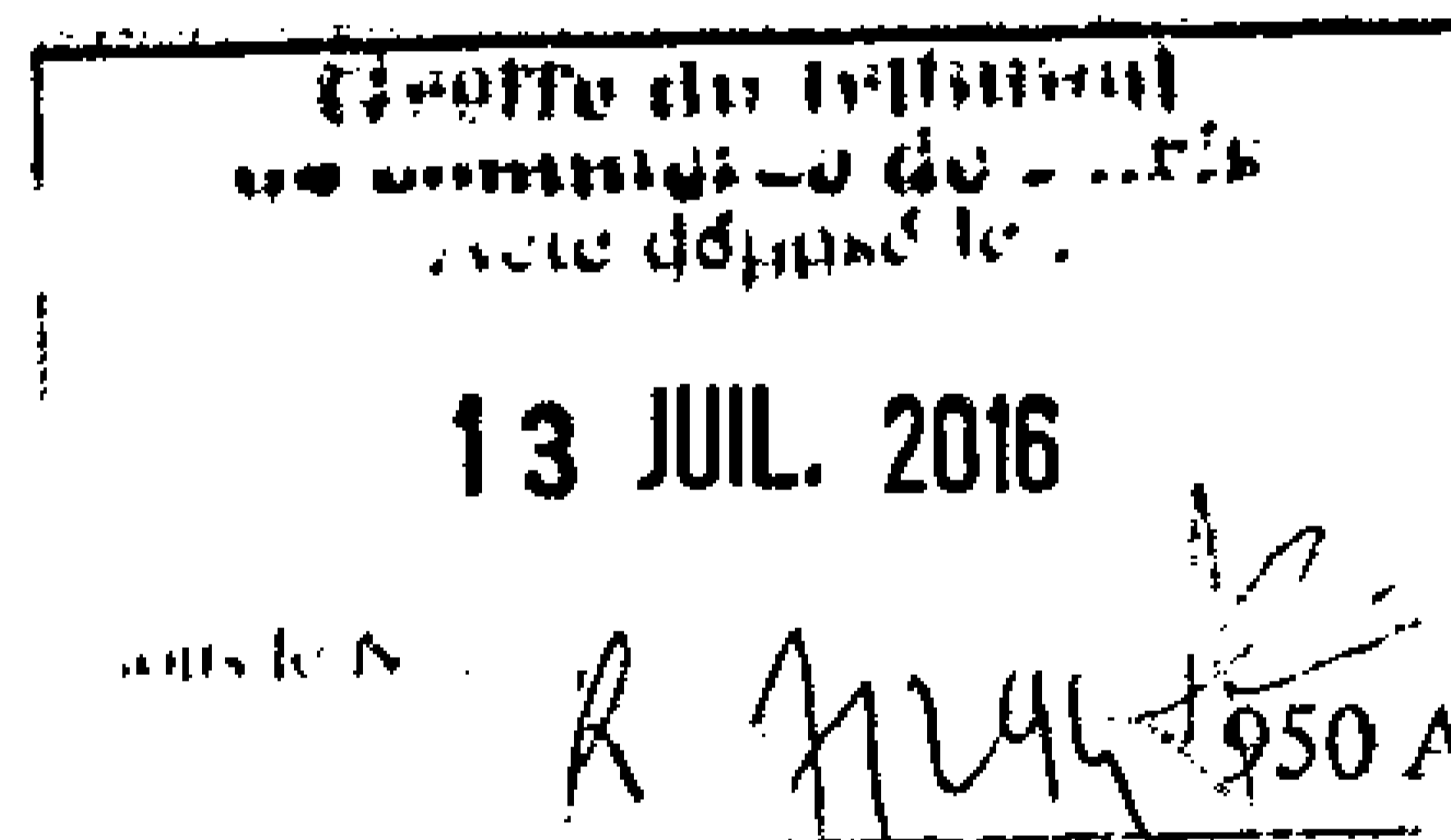
L'an deux mil seize.
Le dix neuf mai à quinze heures.

Les associés de la Société I2 FAUBOURG SAS au Capital de 37000 Euros divisé en 1000 actions de 37 Euros chacune de valeur nominale, dont le siège social est à 12 FAUBOURG SAINT HONORE 75008 PARIS se sont réunis au Siège social sur la convocation qui leur a été faite par la Présidence.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur BURNAND CLAUDE ALAIN Président;

Le Président constate :

- que sont présentes ou représentées à la réunion :
- MERCHANTBRIDGE
- Monsieur BURNAND CLAUDE ALAIN



50 ACTIONS

TOTAL DES ACTIONS

1000 ACTIONS

Total des actions présentes ou représentées 1000 actions

Le Président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité des associés représentant plus de la moitié des actions.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Directeur
- Nomination d'un Directeur Délégué
- Pouvoirs à donner.

Christophe Sepan
Burnand

C. A. B. I

Puis il constate que le rapport de la Présidence a été adressé aux associés.

Le Président ouvre la discussion. Après divers échanges de vues entre les membres de l'assemblée, et personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour :

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés décide de nommer, en qualité de Directeur pour une durée indéterminée à compter du 19/05/2016.

M. ZUBER Nicolas Raphaël

Demeurant : 11 Rue Peillonnex – 1225 Chêne-Bourg - SUISSE

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés décide de nommer, en qualité de Directeur Délégué pour une durée indéterminée à compter du 19/05/2016

M. GOPAUL Kumar Kishore

Demeurant : 30 Avenue de l'Amandolier – 1208 Genève - SUISSE.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés confère tous pouvoirs :

- au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;

- au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le Président.

Cette résolution étant mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal par le Président.

Les associés tous présents.

Bon pour acceptation de la
Fonction de directeur délégué
Kishore Gopaul

Nicolas Zuber

C. A. B.

Bon pour acceptation de la fonction
de Directeur
Zuber,